

DOUZE TRAVAUX POUR UN REcul DURABLE DU DECROCHAGE SCOLAIRE

Dominique LOPEZ

Le décrochage représente un coût important du point de vue social, humain et économique pour la collectivité nationale. Il peut être aussi un des vecteurs de la destruction des liens et de la cohésion sociale. Pendant les glorieuses décennies de l'économie française, il n'était pas considéré comme un axe prioritaire de la politique éducative. Mais la crise et le développement des comparaisons internationales ont pointé la nécessité d'agir plus efficacement en ce domaine.

Le système scolaire depuis 20 ans met en place des actions pour surmonter les difficultés des élèves par des organisations et des pédagogies diversifiées et individualisées. Il vise aussi à développer le bien-être au sein des établissements, par la prévention de certaines conduites addictives et des comportements absentéistes, la pacification des lieux d'apprentissage. Le contrôle des absences de plus en plus précis et efficace oblige les acteurs à prendre des mesures en cas d'alerte. En un mot, le système français a gagné en réactivité pour détecter les décrocheurs depuis une décennie, il n'est pas pour autant perfectible.

Les écoles de la République se sont attaquées à la prévention du décrochage aussi dès l'élémentaire. Elles proposent l'individualisation de l'offre éducative pour favoriser l'égalité des chances qui prend la forme de divers dispositifs d'accompagnement personnalisé. Elles permettent aussi la diversification des parcours avec des ouvertures vers le monde professionnel et une meilleure connaissance des choix possibles pour les apprenants au collège.

Pour les plus de 16 ans, ceux qui rentrent dans les statistiques du décrochage, les lycées proposent des stages de remise à niveau ou des passerelles en essayant d'accroître la fluidité des parcours. Les réseaux Foquale contribuent à une meilleure prise en compte des situations locales, avec la mise en place de stratégies réparatrices et précises dans ce domaine sensible.

La MLDS et les CIO participent à un repérage et un traitement préventif, en offrant un accompagnement des jeunes vers des organismes de formation adaptés ou des services accessibles. La politique interministérielle permet un ciblage et une réactivité face à des situations dramatiques avec des préfets. Ces derniers, en liaison avec les services académiques et la DRAAF disposent depuis quelques années des compétences accrues en matière de désignation et de coordination en s'appuyant sur les collectivités locales.

Aujourd'hui encore, malgré ces efforts, la France atteint des taux supérieurs en matière de décrochage par rapport à des pays du nord de l'Europe ou son voisin d'outre Rhin. L'objectif est de ramener ce taux à 9,5 % pour devenir un élève vertueux de l'Union européenne.

Faut-il alors penser qu'il y aurait des contingences structurelles, des blocages ou des résistances qui empêcheraient de rejoindre cet objectif *a minima* ?

A-t-on véritablement exploré toutes les pistes qui permettraient de réduire le nombre de décrocheurs ou de prévenir ce phénomène au collège ?

1 Les enseignants doivent encore progresser dans la connaissance de leurs élèves

Le professeur dispose de peu de temps pour connaître ses élèves entrants dans l'établissement. Or, l'identification des besoins spécifiques constitue la première étape pour essayer de remettre sur les rails certains apprenants en difficulté ou en retard sur l'apprentissage de savoir faire.

L'enseignant ne repère aisément pas dans la masse les obstacles qui freinent certains et ne peut valoriser, au contraire, les potentiels des autres.

En collège sur une classe de trente élèves, il avance avec la partie de la classe la plus habile ou rapide et délaisse, malgré sa bonne volonté et sa compétence, par manque de vigilance, d'attention ou d'organisation de la séance pédagogique, l'autre partie.

Il oublie, par la force des choses, ceux qui cumulent des handicaps depuis le primaire et ne peut traiter des retards dans les savoirs faire déjà créés, depuis plusieurs années. Certains enseignants ne voient les élèves qu'une heure aussi par semaine, ce qui limite de fait la connaissance des individus et de leurs caractéristiques propres comme le professeur d'arts plastiques ou d'éducation musicale. Dès lors, des fiches de suivis individuels avec des progressions personnalisées s'imposent pour essayer de raccrocher les élèves en détresse. Se pose la question : ne vaudrait il pas mieux concentrer l'enseignement de matières obligatoires et laisser l'élève composer son menu par des matières optionnelles comme dans les systèmes éducatifs d'Europe du Nord ? La France reste l'un des pays où toutes les matières, en collège, doivent s'étudier avec un horaire de 30 heures pour des classes de troisièmes sans compter le travail à la maison.

Certains enseignants diffusent encore trop du savoir sur la base d'une pédagogie frontale, sans pour autant tenir compte de la situation particulière de chacun de ses apprenants. Peu d'enseignants en activité depuis de nombreuses années s'intéressent aux sciences de l'éducation ou aux neurosciences comportementales, sciences indispensables à la compréhension de l'être humain. Ils n'ont pas suffisamment réactualisés leurs connaissances en la matière. Or ces sciences humaines progressent et permettent de comprendre notre manière de vivre et nos difficultés parfois motrices ou intellectuelles.

Ces sciences donnent accès à la manière dont peuvent s'acquérir des connaissances, mais surtout comment chaque apprenant forge ses processus mentaux en utilisant sa mémoire, son attention et son intelligence.

D'autres pédagogues refusent de se saisir de certains problèmes, car ils estiment qu'ils sont pas assez spécialisés (ce qui est la réalité quelquefois) ou craignent d'être désigné comme personne ressource dans certains établissements en pénurie.

Il est important aussi que les enseignants soient plus mobiles, moins cloisonnés dans leur discipline, en particulier avec des échanges entre le primaire et le collège, mais aussi et surtout entre les certifiés et les agrégés et leurs collègues PLP bivalents qui gèrent souvent les difficultés des élèves différemment. Les expériences et les savoirs pédagogiques ne circulent pas suffisamment entre ces acteurs fondamentaux du système scolaire. Ce cloisonnement intellectuel et pédagogique nuit à l'accompagnement bienveillant de nos apprenants.

2 Des enseignants en bonne santé psychologique et impliqués dans leur vécu professionnel

La santé psychologique et l'engagement des enseignants se répercutent inéluctablement sur les apprenants et leur niveau de connaissances. Des études datant de 2005 montrent qu'un enseignant impliqué développe des stratégies d'apprentissage plus efficaces et novatrices. A contrario, un pédagogue moins engagé tendrait à diminuer ses

exigences pour faciliter la gestion de la classe, au risque de ne pas favoriser directement la réussite de ses élèves. Le degré de bienveillance à l'égard de sa classe en serait affecté. Il importe donc pour les chefs d'établissement de gérer la ressource enseignante avec intelligence, en permettant l'accomplissement de projets, mais aussi la valorisation des actions entreprises à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement. La médecine du travail absente dans bon nombre d'EPLÉ gagnerait à accroître le nombre de visites par an pour détecter des phénomènes de détresse psychologique et assurer un meilleur suivi des personnels de l'éducation nationale.

La qualité de la communication, et l'individualisation de la formation selon des besoins ou des plans de carrière contribuent elles aussi à maintenir au sein des établissements des enseignants qui lutteront plus facilement pour préserver la persévérance scolaire.

L'autonomie pédagogique stimule la volonté du pédagogue de s'attaquer à des sujets difficiles ou délicats, le responsabilise, tout comme la disposition de ressources et outillage adaptés.

Les enseignants face à un public en difficulté ont souvent le sentiment de surcharge par rapport à d'autres collègues ou pensent manquer de temps. Ils déplorent aussi le manque de collaboration de certains parents. Il s'agit donc pour les équipes de conserver une ambiance, à travers l'écoute, le dialogue, la convivialité qui évite l'épuisement de ceux qui se trouvent directement au contact des élèves décrocheurs.

3 Sortir du triple carcan « note, classe et programmes nationaux »

L'enseignement dispensé par les pédagogues réduit ses possibilités de remédier à certaines difficultés dans la mesure où il s'enferme dans un carcan spatial, la classe, un carcan évaluatif, les notes et un carcan temporel, le programme défini pour l'année scolaire. Ce triple carcan empêche certains élèves de progresser, prendre confiance en eux et de réussir. En outre, il est fortement discriminant pour ceux qui connaissent des difficultés, liés à la lecture ou des blocages sur des matières ou des activités.

Le regard des autres, la comparaison des résultats dans sa classe et leur utilisation dévalorisante poussent certains élèves à se résigner ou à se diriger vers d'autres lieux d'apprentissage que l'école moins atrophiant. La pression sociale souvent des parents fait reculer la disparition des notes dans certains établissements scolaires encore aujourd'hui. La note représente pourtant plus un obstacle, une source de stress qui ne pousse pas vers la progression et l'encouragement des apprenants contrairement à l'idée répandue largement au sein du corps social. D'où l'importance de la manière aussi dont sont rendues les copies ou les résultats à la classe. Le regard du groupe classe peut être terriblement traumatisant pour un élève en difficulté ou en voie de décrochage quand les notes sont classées de la plus haute à la plus basse par exemple.

Ce triple carcan limite aussi les possibilités d'innovation permettant l'individualisation ou une pédagogie par projet adapté aux besoins particuliers. Le travail en groupe est sacrifié, l'éclatement de la structure classe, espace banalisé s'effectue rarement alors qu'il peut s'imposer parfois. Il évite les comparaisons dévalorisantes dans certains cas comme lors de la remise des copies en public avec des commentaires négatifs ou discriminants.

Dès lors, les élèves deviennent prisonniers d'un niveau où ils évoluent peu et s'enferment dans une catégorie d'où ils sortent difficilement. Le système reproduit les mêmes problèmes générés en amont qu'il est pourtant sensé résoudre. Avec des objectifs

clairs, prédéfinis et une concertation des équipes, ces différenciations pourraient porter leurs fruits sur du moyen terme et permettre à l'élève, de renouer le lien avec l'école.

4 La difficulté à circonscrire les barrières intellectuelles et l'ennui

Le décrochage démarre souvent par l'apparition de l'ennui en classe. L'élève actif, motivé par l'activité proposée et avec l'estime de soi n'aura pas un profil de décrocheur. La volonté d'acquérir des capacités et des compétences cognitives dépend la transmission de ces dernières, de la stimulation exercée par l'activité elle-même. Trouver le bon résultat en mathématiques est sans aucun doute valorisant, mais savoir comment on y est parvenu, à travers quel raisonnement, quelle technique utilisée, peut l'être tout autant. Savoir quelles difficultés ont été vaincues engendre une réflexion sur soi même ou son évolution personnelle, mais aussi sur sa présence à l'école et le rôle du pédagogue qui a permis cette progression. Elle forge le caractère et son rapport au labeur du futur citoyen.

L'ennui s'accroît rapidement entre quatre murs surtout si la séance ou les séquences pédagogiques ne s'inscrivent pas dans un projet collectif et individuel. Les enseignants ont beaucoup de mal à rivaliser avec les activités extrascolaires de nos élèves, ce qui les obligent à rénover leurs approches des problèmes. Ils doivent trouver toujours de nouveaux supports, parfois ludique, mais surtout interactifs sous peine de désintéresser une partie des jeunes apprenants.

Il est courant de constater que certaines matières ont la faveur des élèves qui n'ont pas réussi dans la structure qui leur est proposée, soit l'EPS, l'art plastique ou l'éducation musicale qui ne sont pas valorisées, d'ailleurs, dans les décisions des conseils de classe et les orientations qui en découlent. Certains élèves relégués au sein du groupe classe ne trouvent pas assez de liberté spatiale ou créative, d'autres se plaignent qu'ils n'utilisent jamais leurs facultés manuelles, au collège par exemple. Pourtant, ils deviennent de très bons élèves en lycées professionnels ou dans des sections spécialisées de lycées généraux ou technologiques, si une orientation forcée ne les condamne pas.

Les bulletins trimestriels fournissent de faibles informations sur ces capacités manuelles où ils ne repèrent simplement que le côté négatif : les difficultés à s'adapter à ce milieu scolaire qui se traduit par l'agitation, des bavardages ou des violences verbales. Comment dès lors, pour les intéressés, qui « bricolent » hors de l'école ou s'exercent à des activités très mobiles, de ne pas se sentir dévalorisés ou de rester en place sur peu de mètres carrés, en classe, pendant plusieurs heures ?

Certains élèves viennent en lycées professionnels, parce qu'ils ressentent l'atelier comme espace d'autonomie et comme un moyen de sortir d'un univers paralysant où ils ne pouvaient prendre que peu d'initiative. Les apprenants apprécient aussi la confiance qui leur est faite, lorsqu'ils actionnent seuls une machine ou construisent un objet personnel. La technologie ou les arts plastiques en collège leur permettaient encore voici quelques années de détecter leur capacité en ce domaine. Peu maintenant.

5 Une stratégie commune de prévention du décrochage au sein des établissements

Lutter contre le décrochage efficacement suppose que les différents acteurs ont élaboré une stratégie commune au sein de l'EPL. Inévitablement, cela passe par des séances d'information et de concertation, mais aussi d'actions coordonnées des enseignants à la vie scolaire en passant par les équipes de direction sans oublier les personnels sociaux, de santé et d'orientation. Dans la réalité, il est difficile de réunir tous ces acteurs en même temps dans la semaine, d'autant que des services sont partagés avec

des distances éloignées. Les GPDS (groupes de prévention du décrochage scolaire) fonctionnent souvent avec les mêmes personnes motivées et soucieuses de progresser en ce domaine, mais pas toujours avec les acteurs qui se retrouvent en première ligne, confrontés à ce problème.

La direction impulse souvent cette mise en commun du travail collectif, mais elle repose sur le postulat, que tous les acteurs se trouvent concernés et désirent travailler ensemble. Rien ne les oblige à se retrouver pour traiter ce problème en dehors de leur conscience professionnelle ou leur motivation personnelle. Les heures passées sur cette mission de salut public ne sont pas rétribuées non plus. Il existe par conséquent, un réel décalage entre les déclarations de bonnes intentions et la réalité quotidienne dans cette mobilisation commune et organisée contre le décrochage.

6 La multiplicité des acteurs et la répartition des tâches

Dans un établissement scolaire, chaque acteur dispose d'une sphère pour traiter ce problème du décrochage. La vie scolaire contrôle les absences ou les retards prémices parfois à une déscolarisation plus prononcée, les enseignants doivent motiver les élèves, les COP présentent les choix et répondent aux légitimes questions de l'orientation, les personnels sociaux ou de santé gèrent des problèmes qui peuvent générer le décrochage et qui n'ont pas toujours une origine simplement scolaire ou à l'intérieur de l'établissement. La direction doit posséder, à travers les informations recueillies une vision d'ensemble, ce qui n'est pas toujours le cas des autres acteurs, mais elle est confrontée au quotidien à d'autres problèmes à traiter urgemment (sécurité de l'établissement, gestion des moyens, gestion financière et comptable, etc...).

Se pose deux problèmes pour une gestion efficace du décrochage scolaire : tout d'abord, cela suppose que les acteurs disposent d'informations sûres, non contradictoires et rapides sur l'élève, pour être réactif en proposant une solution individuelle adaptée. Souvent, le savoir est parcellisé dans l'EPL et l'information ne circule pas toujours assez vite ou de manière complète, malgré des moyens de communication plus performants.

D'autre part, les parents se heurtent à une multiplicité d'interlocuteurs en collège par exemple alors qu'en primaire, ils allaient voir le maître directement dans le cas d'un problème urgent.

Quant au lycée, ils interviennent parfois assez peu estimant que leur enfant assez autonome peut résoudre certaines situations seul. En fait, à la sortie du primaire, les jeunes apprenants tentent de gérer leurs échecs ou leurs angoisses de manière solitaire, surtout dans les milieux où les représentants légaux sont eux-mêmes absents, ne comprenant pas la structure plus complexe de l'EPL ou peu concernés par la déscolarisation progressive de leur enfant.

7 Créer des dispositifs de raccrochage en interne

Des dispositifs de remobilisation scolaire nouveaux sont apparus : ils ont permis dans des zones géographiques sensibles au décrochage, aux élèves d'être acteur de leur propre projet scolaire et de reprendre confiance en eux.

D'autres établissements se sont engagés sur l'utilisation du numérique pour proposer des parcours individuels adaptés pour des élèves à besoins particuliers. Enfin, la lutte contre l'absentéisme, premier palier de la lutte contre le décrochage a conduit

certaines EPLE à travailler l'orientation des élèves entrants et sortants, en offrant une plus grande fluidité des parcours et des choix multiples et des repères précis.

Les MOREA (module de re préparation à l'examen) donnent aussi de bons résultats en permettant à certains élèves de renouer avec l'assiduité et en redonnant confiance à des élèves qui ont connu un échec. Les micro-lycées montrent que le traitement du décrochage passe l'individualisation et la prise en compte de problèmes spécifiques pour chaque apprenant. Ces structures ont un coût supérieur que les structures d'apprentissages pour le ministère, mais nettement inférieur à celui qu'il serait sans aucun traitement pour la société plus tard.

8 Développer le bien être des élèves au sein des établissements.

Un des facteurs du décrochage scolaire se trouve dans le mal être des individus. Les pouvoirs publics l'ont compris depuis longtemps. L'apparition des CESC dans les établissements scolaires du second degré a pour but de lutter contre la violence scolaire avec le problème du harcèlement qui a prospéré depuis quelques années dans les classes et les cours d'école, mais le plus souvent hors de l'enceinte scolaire par le biais des réseaux sociaux et du téléphone portable par exemple. Ce phénomène rampant, masqué, écarte certains élèves de l'école, provoque aussi des phobies scolaires.

Mais le rôle du CESC ne limite pas seulement à combattre et prévenir toutes les formes de violences. Il prévoit aussi un programme de lutte contre les conduites addictives et les drogues en général qui génèrent aussi une déscolarisation progressive des apprenants. L'hygiène de vie, en particulier le sommeil impacte souvent la scolarité des élèves car des nuits trop courtes se traduisent la journée par des retards, de l'inattention, voire de l'agitation en classe propices à un processus de détachement des objectifs fixés par l'école.

Enfin, et c'est un élément peu connu, le CESC doit proposer des actions pour les parents en difficulté et lutter contre l'exclusion. Cette dernière mission est difficile à mettre en œuvre en pratique, car les solutions internes restent limitées et ce sont plus des organismes extrascolaires qui peuvent solutionner de graves problèmes personnels. Il n'en demeure pas moins que la précarité et des milieux familiaux instables nourrissent indirectement un potentiel décrochage de l'apprenant, sans que celui-ci en soit le principal acteur.

D'autres structures jouent en faveur de la prévention comme les CVC ou les CVL qui, au-delà de leurs effets bénéfiques sur l'exercice de la citoyenneté, ont pour vocation à améliorer le climat scolaire au sein des EPLE, s'ils se réunissent régulièrement avec une formation des élèves en amont.

Les foyers socio-éducatifs permettent, en outre, par leurs activités de raccrocher des élèves sur des bases qui ne sont pas strictement pédagogiques, mais qui incitent les individus à rester dans l'établissement, à s'appropriier les lieux. Ils ont une vocation sociale et favorisent l'intégration. Leurs fonctions paraissent souvent anodines, elles sont révélatrices du fonctionnement interne d'un établissement.

Le fond social apporte aussi une aide aux familles éprouvant des difficultés passagères (problème de transport ou de paiement de cantine), source aussi de décrochage pour les personnes défavorisées pour des raisons purement matérielles. Ses crédits s'amenuisent d'années en années alors qu'il s'agit d'une aide ponctuelle qui peut éviter un engrenage plus destructeur sur le plan humain.

9 Favoriser l'alternance

L'alternance a toujours été présente dans le système scolaire avec des aménagements et des possibilités variables selon les époques, des classes de CCPN à la 4ème par alternance, sans oublier les classes de troisième prépa pro qui préparent, à l'heure actuelle, certains élèves à mieux s'insérer dans la vie professionnelle. Elle favorise la rupture avec un milieu qui est devenu démotivant ou qui n'est plus attrayant. Pour certains apprenants, l'alternance représente une bouffée d'oxygène, car ils changent de milieu et d'interlocuteurs, d'organisation du travail. Elle produit un effet positif sur la motivation et change parfois les individus qui sortent de leur environnement traditionnel.

L'alternance se heurte encore à plusieurs difficultés :

- tout d'abord, certains parents ne veulent pas voir leurs enfants quitter la structure scolaire proche de chez eux ;
- les élèves doivent pouvoir retrouver leur établissement d'origine après la période d'alternance avec plus de motivation. Ce n'est pas le cas souvent, le retour en classe produit parfois l'effet inverse, car l'élève préférerait sa situation antérieure, comme dans le cadre des PIF par exemple. Il s'agit donc au départ de bien expliquer le parcours suivi et surtout de préparer son retour dans la classe. Le lien ne doit pas être rompu entre les pédagogues de la classe et ceux du dispositif ce qui est parfois le cas ;
- les dispositifs d'alternance étant limités dans le temps, la tentation est grande de les pérenniser, ce qui obligerait l'élève à s'enfermer dans ses difficultés par rapport aux autres. Ils ne doivent pas être perçus par l'élève et les acteurs comme une voie de relégation ;
- les COP pourraient avoir une mission d'expertise renforcée en ce domaine et sur l'évaluation des dispositifs en liaison avec l'IEI- IO.

Enfin, l'accumulation des structures ou des dispositifs nuit à leur cohérence et leur lisibilité par les usagers et les responsables pédagogiques. Globalement, les collèges sont assez démunis face à la passivité ou l'agressivité de certains élèves et se plaignent que peu de structures personnalisées puissent passagèrement accueillir ces décrocheurs aux profils très divers.

10 Encourager les dispositifs innovants et la reconnaissance des acteurs de terrain

Innover constitue la dixième compétence "à acquérir par les professeurs, documentalistes et conseillers principaux d'éducation pour l'exercice de leur métier" (arrêté du 12 mai 2010).

La loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École du 23 avril 2005 (BO n°18 du 5 mai 2005 dans son article 34) donne la possibilité aux établissements scolaires, de mettre en place des expérimentations pour une durée de cinq ans maximum avec une évaluation annuelle. Ce texte a ouvert des horizons nouveaux aux établissements qui peuvent ainsi créer des projets, avec le bénéfice de certains crédits dans le cadre des CARDIE. Ces moyens permettent de travailler sur le projet scolaire d'élèves en voie de décrochage ou sur l'organisation pédagogique plus large de l'école ou de la classe. Ils développent l'autonomie des établissements.

Le projet différent et adapté selon l'établissement peut prendre des thèmes variés (l'audiovisuel, la musique, la cuisine, sur l'expression corporelle, la connaissance

du passé ou d'un territoire) ou des formes diverses comme des cellules d'aides avec des entretiens personnalisés, la modification des rythmes scolaires ou les classes sans notes.

Malheureusement, à l'heure actuelle, ces projets innovants s'inscrivent rarement dans le durée dans les établissements, car les moyens alloués dans le cadre de CARDIE ne sont pas pérennes, ne dépassent pas les deux ans. Pourtant, les équipes ont besoin de mener une préparation, une co-construction et une évaluation sur plusieurs années pour rendre viable le projet commun.

Une contractualisation plus poussée, à partir de ces expérimentations, permettrait sans doute d'éviter de nombreux décrochages, qui représentent un coût supérieur pour la collectivité nationale.

11 Rechercher une implication plus massive des parents

Pour combattre le décrochage scolaire, l'institution scolaire ne peut se passer du concours des familles. Aujourd'hui, l'évolution de la structure familiale et les difficultés économiques ne conduisent pas à une prise de responsabilité conjointe sur ce thème. Il faut non seulement trouver le bon interlocuteur, mais il faut être capable de lui faire jouer son rôle à part entière quelquefois.

Le dialogue avec les représentants légaux est fondamental : certains facteurs du décrochage sont exogènes à la sphère de l'établissement et le mode de vie de l'apprenant hors du collège ou du lycée influence directement sa scolarité. Les fédérations de parents revendiquent une coéducation avec les enseignants, mais ces derniers se plaignent à juste titre ne pas rencontrer les parents dont les enfants éprouvent le plus de difficultés. Seuls les représentants légaux des élèves qui n'ont aucun problème les contactent.

En effet, dans ce dernier cas, seuls les représentants des élèves n'ayant pas de problèmes affichent un taux de présence largement supérieurs à ceux qui en ont. Ils craignent de revivre ce qu'ils ont vécu comme élève pour certains et ne veulent pas entendre de commentaires négatifs sur leurs progénitures. Pire parfois, certains parents contestent les pratiques enseignantes, souvent les plus innovantes avec divers courriers envoyés aux diverses autorités. Ce climat de défiance n'engendre pas la possibilité de construire pour l'élève des véritables alternatives quand celui-ci est en voie de décrochage. Il s'agit de redonner plus d'autorité aux pédagogues et ne pas remettre en cause systématiquement, en tant que parent, les mesures prises par un enseignant ou une équipe pour éviter une rupture de l'apprenant avec l'école.

Ce lien avec les familles est distendu dans les EPLE à fort taux de décrocheur, malgré les tentatives ces dernières années de créer des conditions d'accueil favorables, des réunions parents professeurs régulières avec plus ou de moins de succès. Cette fuite de responsabilité est combattue dans certains pays européens avec des moyens répressifs ; en Espagne, dans certaines villes, la police municipale passe au domicile des élèves trop absentéistes pour les inciter à retourner en cours. En Angleterre, des amendes sont acquittés par les représentants légaux sur la base de la défaillance parentale. En France, la voie de l'incitation et du dialogue est privilégiée sans donner de moins bons résultats. La loi du 31 janvier 2013 a mis en place, en cas de persistance du défaut d'assiduité, une nouvelle procédure d'accompagnement des parents d'élèves. Les actions de soutien des parents et des élèves sont renforcées, grâce, notamment, à la contractualisation de ces mesures et à la désignation d'un personnel d'éducation référent.

Certains établissements ouvrent largement leurs portes pour des manifestations, des projets, des visites qui ont pour mission de montrer que l'espace de l'EPLE cherche

à intégrer les parents dans le cadre d'une logique d'appropriation des lieux. Mais l'établissement valorise surtout des apprenants quels que soient leurs capacités ou leurs résultats, sans effet discriminant. Les moments festifs tranchent avec ceux plus sérieux ou moins invitants, en démontrant que l'établissement ne représente pas une machine à sanctionner les moins doués, les moins favorisés. Venir au collège ou au lycée devient plus plaisant ou moins contraignant.

12 Mobiliser le monde socio-économique plus largement

Le monde socio-économique est réceptif aux campagnes de lutte contre le décrochage en milieu scolaire, car il comprend très bien les enjeux directs pour le devenir du marché du travail, mais aussi pour l'individu et la cohésion sociale du pays. L'éducation nationale se rapproche de plus en plus des entreprises par le biais de dispositifs de découverte. La législation du travail ne favorise pas toujours cette passerelle entre les deux mondes. Difficile de découvrir réellement la boulangerie et les métiers de la sécurité avec le respect des horaires de nuit, difficile de connaître certains secteurs industriels avec l'impossibilité de toucher aux machines dites dangereuses. Ces situations conduisent les élèves à faire de l'observation ce qui limite le stage dans la durée sous peine d'ennui. Ces contraintes juridiques sont doublées par l'âge minimum pour pouvoir effectuer une séquence hors de l'enceinte scolaire. Or, la prévention du décrochage peut commencer bien plus tôt et découvrir la réalité très différente du milieu scolaire incite les apprenants à réfléchir sur leur devenir.

Les entreprises en général, conscientes des défis lancés par le décrochage se sont engagées dans différents secteurs à accueillir des jeunes pour les remotiver. Des fédérations, des chambres consulaires ou des associations offrent leurs services, pour permettre à de jeunes adolescents de connaître des métiers et des formations. Elles deviennent des vecteurs de réussite, d'intégration et d'insertion professionnelle et sociale.

La relation école entreprise se développe, en luttant contre de fausses représentations aussi de l'éducation nationale que de ses partenaires économiques. Elle instaure un climat de confiance entre deux mondes qui ne se sont pas toujours compris.

Elle peut encore progresser par des engagements forts, comme l'accueil de collégiens ou de lycéens en nombre plus important au sein des unités de productions privées, mais aussi des administrations de l'État et des collectivités. Ces dernières, source de diversité, favoriseraient facilement l'intégration du jeune dans son milieu, en étoffant son CV et ses possibilités. Les rectorats ont tout intérêt à conventionner avec les collectivités locales et territoriales, voire les EPCI pour disposer de lieux d'accueil pour des élèves, risquant de sortir de manière précoce du système scolaire. Le secteur associatif avec un tissu dense et diversifié offre des capacités pour réactiver de la persévérance scolaire auprès des jeunes apprenants.

Il apparaît donc que la prévention et le traitement du décrochage scolaire doit s'appuyer en tout premier lieu sur des enseignants entrepreneurs et combattifs, avec des pratiques pédagogiques en perpétuelle évolution et adaptées, mais aussi sur une cohésion d'ensemble avec tous les partenaires de l'école.

Le plus difficile reste de mobiliser toutes les énergies pour bâtir de véritables synergies individualisées à chaque apprenant dans un contexte financier de plus en plus restrictif et la morosité qui en découle. Il s'agit surtout de ne jamais perdre de vue que le coût financier peut paraître élevé pour un apprenant en voie de décrochage ou décrocheur, il le sera davantage si celui-ci ne s'intègre au sein de la société future en étant sans emploi et sans qualification.

Le coût humain (dignité, respect de sa personne, exercice de sa citoyenneté) des 140 000 jeunes quittant le système scolaire sans qualification représentera un impact bien plus important sur la société que les 230 000 euros comme somme à la charge de la collectivité d'un élève ayant décroché tout au long de sa vie.

**Dominique LOPEZ
Chef d'établissement
Académie de Clermont-Ferrand**